

Villeurbanne, le 03/07/2025

LETTRE OUVERTE

À l'attention du Directeur régional en Sillon Rhodanien, Monsieur Lyonnet

Coupsures d'électricité liées aux fortes chaleurs – Demande d'action urgente

Le territoire du SIGERLy a été récemment confronté à une série d'interruptions de fourniture d'électricité, survenues lors des épisodes caniculaires des 22 juin, 24 juin et 1er juillet. Ces pannes touchent de plus en plus fréquemment des communes denses et sensibles telles que Vénissieux, Villeurbanne, Meyzieu ou Saint-Priest.

Ces incidents ne peuvent plus être considérés comme exceptionnels. Ils révèlent une fragilité structurelle du réseau, en particulier dans les secteurs encore alimentés par des câbles papier imprégné (CPI) ou câbles synthétiques de première génération, identifiés depuis plusieurs années comme à fort taux de défaillance.

En effet, nous nous inquiétons de la robustesse du réseau face aux changements climatiques avec la survenue de périodes caniculaires plus longues à fort impact sur les réseaux enterrés.

A titre d'illustration, en 2023, les câbles CPI ont été responsables de la moitié des incidents recensés sur notre territoire. Et en 2024, 19 incidents ont déjà été enregistrés pendant des périodes de vigilance canicule.

Aujourd'hui, le rythme de renouvellement constaté, à hauteur de 13 km par an pour plus de 450 km restants, est dramatiquement insuffisant. Il est incompatible avec les enjeux de qualité de service et de résilience climatique.

C'est pourquoi le SIGERLy vous demande officiellement :

1. Un **état des lieux précis et public** du linéaire des câbles fortement incidentogènes (CPI, synthétiques de première génération) et des boîtiers de jonction fragiles en service sur notre territoire ;
2. Une **cartographie détaillée des secteurs les plus exposés aux risques** de rupture de service ;
3. Un **engagement ferme pour augmenter les investissements et le rythme de renouvellement** de ces câbles avec un objectif de sortie à horizon 2035 ;
4. Un **reporting transparent** et régulier dans le cadre du rapport annuel de concession.

En tant qu'autorité concédante, représentant près d'un million d'usagers répartis sur la Métropole de Lyon (hors Lyon) et 8 communes du Rhône, nous **réaffirmons notre attachement à un service public de l'électricité de qualité, équitable et résilient. Nous demandons à Enedis de se hisser au niveau de ses responsabilités publiques.**

Dans l'attente d'une réponse rapide et formelle à cette lettre, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le SIGERLy

Le Président du SIGERLy
Eric Pérez



Pierre-Alain Millet, Vice-Président aux Concessions
élu de la ville de Vénissieux



À propos du SIGERLy

Fondé en 1935, le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise SIGERLy est organisé en syndicat mixte ouvert. Il regroupe la Métropole de Lyon et 65 communes dont 8 communes du département du Rhône. Au service des communes et de ses usagers, le SIGERLy œuvre au quotidien pour un aménagement énergétique durable, équitable et cohérent de son territoire.

Contact

Christine Rami, Directrice Générale des Services – christine.rami@sigerly.fr